



Communiqué de Presse

UN MARCHÉ DE DUPES !

Travailler autant pour avoir une chance sur trois de gagner moins.

Le Ministre de l'Education Nationale a réuni le groupe de travail des personnels enseignants du second degré le 12 février après-midi.

Les fiches projets, cadre d'un nouveau décret, gardent les mêmes logiques qu'avant malgré une réécriture qui gomme les principales aspérités. C'est bien l'accord de certaines organisations, comme la presse l'avait annoncé, qui permet au Ministre de se féliciter de la méthode et d'un accord important.

Le **SNETAA-FO** n'entre pas dans ce consensus avec un projet qui donne un cadre global à tous les enseignants alors que le décret de 50 ne concerne que les certifiés – agrégés. Il est maintenu la référence à un temps de travail de fonctionnaire soit 1607 heures.

Une nouvelle proposition intervient pour les Professeurs de Lycée Professionnel avec une nouvelle indemnité qui sera perçue si un PLP effectuée au moins 6 heures en première Bac Pro, Terminale Bac Pro ou Terminale CAP. C'est bien la reconnaissance de l'égale dignité des voies dans le cadre de la préparation aux examens, au Baccalauréat notamment. Toutefois cette indemnité se substitue au paiement indemnitaire du CCF. Cette proposition est d'autant plus troublante que par ailleurs il y avait des discussions sur l'allègement du CCF et que le ministère veut consulter en ligne les personnels.

Le **SNETAA-FO** reste opposé au Contrôle en Cours de Formation. Si celui-ci devait être allégé, il demeurerait notamment en Enseignement Professionnel. Le **SNETAA-FO** ne peut accepter la suppression de l'indemnité du CCF.

Cette nouvelle indemnité ne touchera pas l'ensemble des PLP puisqu'un tiers environ, soit plus de 20 000 en seront exclus. Certains PLP gagneront moins, c'est inacceptable.

Il s'agit bien de redéployer les moyens en déshabillant Paul pour toujours aussi mal habiller Pierre.

Alors que nos salaires sont gelés depuis 2010, le **SNETAA-FO** ne peut que dénoncer cette pseudo avancée salariale car tous les PLP n'en seront pas destinataires.

C'est bien un marché de dupes pour les PLP !

Le **SNETAA-FO** appelle le Ministre à revoir cette proposition.